

terre d'ambitions

Magazine d'information économique
de la Chambre d'agriculture du **CHER**



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

L'apprentissage, une formule d'avenir

Depuis 2005, l'État a délégué aux Chambres d'agriculture l'entière gestion des contrats d'apprentissage en agriculture...

suite page 3

DOSSIER

DÉFICIT FOURRAGER MOBILISATION ET INNOVATIONS FACE À LA CRISE

..... suite page 5

DANS CE NUMÉRO

OUTIL DE VOTRE VALEUR AJOUTÉE :
L'apprentissage, une formule d'avenir

➔ page 3

DOSSIER :
Déficit fourrager, mobilisation et innovations face à la crise ➔ page 5

PERSPECTIVES ET INNOVATIONS :
Bienvenue à la ferme, un succès très connecté ➔ page 10

BRÈVES D'ACTUALITÉS ➔ page 12



Sommaire

OUTIL DE VOTRE VALEUR AJOUTÉE
L'apprentissage, une formule d'avenir

▶ page 3

DOSSIER
Déficit fourrager, mobilisation et innovations face à la crise

▶ page 5

PERSPECTIVES ET INNOVATIONS
Bienvenue à la ferme, un succès très connecté

▶ page 10

BRÈVES D'ACTUALITÉS

▶ page 12

Chambre d'agriculture du Cher

Directeur de la publication :

Étienne Gangneron

Directeur de la rédaction :

Bruno Guerre

Coordination :

Nina Lefort

Rédaction :

Sandrine Gaumer, Bruno Guerre

Conception graphique et éditoriale :

Créaplus Communication

Mise en page, réalisation, impression :

Créaplus Communication

Crédit photos :

Chambre d'agriculture du Cher, Sandrine Gaumer, L'information agricole du Cher, T. Polette, B. Ducasse, F. Delage, P. Zaessinger, B. Bracq médiathèque des Chambres d'agriculture

Tirage : 3800 exemplaires

Dépôt légal : ISSN 2117-2757

Edito

L'année 2015 aura été marquée par de nombreuses difficultés. En tant que citoyens, nous avons été touchés par deux drames qui ont endeuillé la nation. En tant qu'agriculteurs, nous avons connu des crises en élevage, dont une liée à un problème sanitaire. Plus globalement, les cours des marchés de la plupart des productions du département du Cher sont en dessous des coûts de production. La nouvelle PAC se met en œuvre difficilement et avec une baisse globale de ses soutiens à notre agriculture.

Pourtant, nous constatons à la Chambre d'agriculture du Cher que nombreux sont ceux qui ne baissent pas les bras. Le Cher se distingue au niveau régional par la quantité de projets d'investissement financés par les fonds européens et nationaux prévus à cet effet. La dynamique de la diversification, avec le soutien du réseau Bienvenue à la Ferme, ne se dément pas. Les agriculteurs qui viennent en formation pour chercher des pistes d'adaptation sont plus nombreux d'année en année. La vitalité des formations par apprentissage est également un signe positif pour l'avenir.

La Chambre d'agriculture qui accompagne ceux qui rencontrent des difficultés est également aux côtés de ceux qui ont des projets. Elle apporte des références techniques indispensables pour optimiser ses charges, par exemple le programme « Herbe et fourrages ».

La COP 21, organisée à Paris, nous permet de montrer qu'à long terme, l'agriculture peut apporter une action très opérationnelle aux questions de lutte contre le réchauffement climatique. En plus de la fonction d'alimentation des hommes, l'agriculture est la seule activité économique à avoir une fonction de régulation climatique grâce au stockage du carbone dans les sols.

Aussi, notre ambition pour l'agriculture du Cher reste intacte. Nous savons que notre territoire a besoin de l'économie agricole pour vivre. Nous continuerons d'être à votre écoute pour que vous trouviez dans le Cher les moyens de vos ambitions.

Étienne Gangneron

Président de la Chambre d'agriculture du Cher



L'apprentissage Une formule d'avenir

Depuis 2005, l'État a délégué aux Chambres d'agriculture l'entière gestion des contrats d'apprentissage en agriculture. Dans le Cher, 180 jeunes sont concernés par cette formule qui a de nombreux avantages pour eux et pour les exploitants qui forment la relève.

L'apprentissage en agriculture, comme ailleurs, a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes. Il garantit non seulement une formation diplômante, qui sera valable quel que soit le futur employeur, mais également une formation concrète qui correspond parfaitement à l'état d'esprit des jeunes générations. Les 180 apprentis formés au Lycée agricole du Subdray travaillent dans toute la région Centre-Val de Loire et 15% sont en Bourgogne et en Auvergne. Un bilan provisoire, réalisé en novembre lors d'une rencontre interconsulaire avec les services de l'État du Cher, a montré que dans toutes les filières le nombre d'apprentis est en baisse de 20% en moyenne alors que dans l'agriculture cette diminution est de 10% seulement.

DES CONTRATS DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉS

« La majorité des contrats est de deux ou trois ans pour des apprentis en bac pro et nous avons quelques contrats de BTS, des formations spécialisées, des licences pro », explique Frantz Caron, chef du service formation et conseil en ressources humaines à la Chambre d'agriculture. « Les jeunes ne restent pas les mains dans les poches et certains sont « très punchy ». Ils vont en dehors de l'exploitation familiale pour s'ouvrir sur d'autres pratiques. Certains deviendront un jour des exploitants et nous avons besoin d'eux pour renouveler la filière ». Leur rémunération est entre 35% et 80% du SMIC selon la convention collective et le secteur d'activités.

Du côté des « chefs d'entreprise » agriculteurs, le premier avantage est de former une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux réalités d'une exploitation, et qui pourra peut-être rester en contrat salarié ensuite. C'est également un moyen d'alléger la charge de travail. Et surtout, ils bénéficient d'un accompagnement bien coordonné entre la Chambre d'agriculture, le

lycée agricole et le Conseil régional. La Chambre d'agriculture peut prendre en charge la réalisation et la gestion du contrat d'apprentissage et les formations financées par le Conseil régional pour les maîtres d'apprentissage (3 jours avec une indemnité de 500 €).

VEILLER AU BON DÉROULEMENT

Et en cas de problèmes relationnels entre apprenti et exploitant ? Il peut y avoir des ruptures de contrats soit après l'obtention d'un diplôme, soit pendant la période d'essai de 45 jours ou ultérieurement d'un commun accord. Si une médiation n'aboutit pas, il faut alors trouver des solutions pour les deux. « Le lycée agricole est au cœur du dispositif de médiation », précise Christophe Larquey, directeur adjoint et médiateur. « Au-delà de l'écoute, il faut donner du sens à l'échange, remettre du dialogue entre un jeune en construction qui pense « justice », et doit apprendre à gérer la frustration, et un adulte qui pense « règles ». Les jeunes en formation bac et post bac s'intègrent bien mieux, car ils maîtrisent depuis longtemps les codes de la relation aux autres et à l'entreprise. »

Un accompagnement bien cadré et coordonné pour les exploitants et les apprentis.

Finalement, l'apprentissage est une voie exigeante qui oblige les jeunes à vivre deux vies en une, mais c'est une voie royale avec 70% à 80% d'insertion dans l'emploi. C'est un investissement dans l'humain, l'économie, l'emploi et l'avenir du territoire, car il fidélise ces futurs acteurs de l'agriculture.

Une soixantaine de personnes s'est interrogée sur les idées reçues, les croyances en matière d'apprentissage pour appréhender cette formule dans toute sa complexité, mais aussi dans toutes ses potentialités le 26 novembre dernier lors de la 3^{ème} édition de la soirée ressources humaines organisée par la Chambre d'agriculture.



Pour plus d'informations :

Contactez Frantz Caron
à la Chambre d'agriculture
Tél. : 02 48 23 04 29
Email : f.caron@cher.chambagri.fr ■



Un duo complémentaire

La complicité et la confiance sont bien établies entre **Julien Daudin**, exploitant à Jussy-le-Chaudrier, **Antoine Ménard** son premier apprenti et les 55 mères charolaises dont ils prennent soin.

Terre d'ambitions : comment en êtes-vous venu à signer un premier contrat avec un apprenti ?

Julien Daudin : je n'étais pas vraiment décidé, mais Antoine est venu me voir, on se connaissait et une personne de plus sur l'exploitation, ce n'était pas du luxe. On s'est rendu un service mutuel. J'ai quand même pris le temps de réfléchir avec la Chambre d'agriculture, notamment pour le salaire. J'ai fait la formation maître d'apprentissage, très intéressante. Et sur les deux ans du contrat, je touche l'indemnité formation de 500 € et 1 500 € versés par le Conseil régional.

Terre d'ambitions : pourquoi avoir choisi cette formation « en alternance » ?

Antoine Ménard : j'ai un bac technique ST Agro et Vivant et je termine mon BTS production animale. J'aimerais m'installer, avoir ma propre exploitation, mais je ne suis pas du milieu. Grâce à l'apprentissage, je suis sûr d'avoir trouvé ma voie. Tout ce qu'on apprend sert à quelque chose, car on le met en pratique rapidement. En tant qu'apprenti nos relations avec les professeurs changent complètement, ils nous



responsabilisent sur notre présence en cours.

Terre d'ambitions : qu'est-ce que la présence d'Antoine vous apporte ?

Julien Daudin : je suis installé depuis huit ans et j'ai 217 hectares de céréales-oléagineux et de prairies et 55 reproductrices. Jusqu'à l'arrivée d'Antoine, on était deux sur l'exploitation avec mon beau-père. Sa présence est importante en termes de main d'œuvre et il est autonome, je peux lui faire confiance. Ça nous permet aussi de souffler un peu et c'est une autre dynamique, on échange beaucoup.

Terre d'ambitions : et après ?

Antoine Ménard : comme j'ai trouvé mes marques ici, et que l'on s'entend bien, j'ai décidé de m'associer avec

Julien dès que j'aurai mon BTS. Ma famille a compris que c'est ce que je voulais faire, il me reste à convaincre les banques. Mais j'ai déjà les deux pieds dedans donc ça devrait aider.

Julien Daudin : je me suis installé après l'équivalent d'une licence agro axée compta-gestion, mais j'étais sur la partie commerciale. Mon voisin laissait sa ferme de 80 ha, j'ai rapidement acheté 60 ha de plus, puis d'autres et des vaches. J'ai grandi vite et appris sur le tas et maintenant « c'est chaud ». Je ne dégage toujours pas un salaire avec les cours qui sont bas et la fièvre catarrhale ovine qui a gelé les ventes. Le fait de s'associer va permettre de sauver la ferme et d'avoir une autre approche dans la gestion, peut-être de créer une autre activité. Antoine a des idées, on verra !

Déficit fourrager

Mobilisation et innovations face à la crise

2015 rentre tristement dans les années noires pour les agriculteurs. Entre sécheresse de juillet, fièvre catarrhale ovine et baisse des cours, les éleveurs sont dans une situation critique. La Chambre d'agriculture a participé à une cellule de crise pour accompagner les exploitants les plus touchés. Avec la Direction départementale des territoires et la FDSEA, elle a coordonné le travail d'expertise destiné à faire reconnaître le département au titre des calamités agricoles. Il faut maintenant prévoir l'avenir et tester plusieurs solutions sur le département, à la fois dans la sélection de dérobées, la rotation des pâturages ou l'implantation de nouveaux fourrages comme des méteils récoltés immatures.

DANS CE DOSSIER

ÉTABLIR L'AMPLEUR DU PROBLÈME

▶ page 5

GÉRER L'URGENCE ET PLANIFIER L'AVENIR

▶ page 6

DIVERSIFICATION ET STOCKAGE

▶ page 7

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES AGRICOLES

▶ page 8

DES ESSAIS PROMETTEURS

▶ page 9

ÉTABLIR L'AMPLEUR DU PROBLÈME

Le 2 novembre, le marché au cadran de Châteaumeillant reprenait après deux mois d'arrêt pour cause de FCO, avec des cours extrêmement bas. Des coups durs qui sont venus aggraver la situation rendue difficile par une mauvaise météo. Du 15 juin au 15 septembre, la sécheresse a tari l'herbe dans les prairies. Rien à brouter, rien à faucher. « En termes d'élevage, notre calendrier va de crise en crise » lance Étienne Gangneron, président de la Chambre d'agriculture du Cher. « Il y a déjà un plan national de sauvetage de l'élevage et nous avons demandé que le Cher soit classé calamités agricoles compte tenu de la sécheresse. Nous nous situons dans les zones les plus impactées (Indre, Cher, Allier, Cantal) avec 30% de déficit fourrager sur le Cher. »

La Chambre d'agriculture du Cher s'est mobilisée dans le cadre de la commission calamité sécheresse afin d'accompagner les exploitants les plus touchés. La cellule de crise a traité près de 600 dossiers avant de les transmettre aux services de la Direction départementale des territoires (DDT) afin de bénéficier du Fonds d'allègement des charges. « Nous avons eu une enveloppe pour une centaine de dossiers et nous nous sommes battus pour avoir une enveloppe complémentaire », précise avec détermination Étienne Gangneron.

UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT

Il faut souligner la coordination exemplaire, dès le départ, entre les services concernés. La Chambre d'agriculture a saisi les services de la DDT dès le 10 août. Un Comité départemental d'expertise a été mis en place par arrêté préfectoral, incluant la FDSEA. Des représentants de l'État et de la Chambre d'agriculture ainsi que des exploitants se sont rendus dans plusieurs fermes dans des secteurs géographiques significatifs. Ils ont considéré un certain nombre de critères : récoltes, type d'élevage, performances animales, données météo...



Le dossier de demande de reconnaissance a été transmis au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt fin octobre. Le comité d'expertise a mis en avant le caractère exceptionnel de la conjoncture « cours + FCO + sécheresse », pour l'ensemble du département, en s'appuyant sur les données météo, le modèle d'estimation de la pousse de l'herbe ISOP et les données satellites GEOSYS.

Malheureusement, l'État n'a reconnu le caractère de calamité agricole que pour une partie du sud du département. La Chambre d'agriculture comme la Direction départementale des territoires et la FDSEA peuvent épauler les exploitants aussi bien sur l'accompagnement économique, technique ou social. De nouveaux partenariats se sont mis en place avec la MSA, la direction des impôts, les banques, les centres de gestion et les organisations professionnelles agricoles, tous mobilisés.

Pour être éligibles, les éleveurs d'une partie du sud du département devront présenter un montant de pertes d'au moins 13% sur la base du barème départemental de 2012. L'indemnisation couvrira 28% des dommages.

Repères

DES PISTES D'AUTONOMIE

Face aux aléas climatiques et à la volatilité des cours des matières premières, il devient nécessaire de développer des solutions qui sécurisent l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles et les revenus des agriculteurs.

PRÉSERVER L'EAU

Une des plus grandes polémiques actuelles concerne les réserves d'eau. Pour le moment, la loi est en défaveur des exploitants agricoles. Sur le canton de Saint-Martin-d'Auxigny, il est par exemple impossible de créer des bassins de retenue. « Pourtant quand on stocke on ne vole pas l'eau, elle finit par retourner à la terre », explique Étienne Gangneron.

CRÉER DES ÉCHANGES

L'autonomie spatiale consiste à mettre en place des échanges entre exploitants d'une même zone géographique (exemple : paille contre fumier). Les régions Poitou-Charentes et Pays-de-Loire réalisent un travail de fond en structurant un système qui existait déjà à petite échelle. Cette optimisation des ressources du territoire amène également une réduction de l'empreinte carbone avec des transports plus courts. Le Cher rentre doucement dans cette dynamique.

PENSER DIVERSIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Le stockage qui va devenir stratégique peut être conçu comme une ressource supplémentaire de revenus avec des bâtiments équipés de larges surfaces de panneaux solaires. Autre énergie agricole : la méthanisation qui permet de valoriser les lisiers tout en récupérant la chaleur dégagée pour faire sécher les fourrages par exemple.



GÉRER L'URGENCE ET PLANIFIER L'AVENIR

La Chambre d'agriculture propose plusieurs prestations d'accompagnement pour les éleveurs et notamment le bilan fourrager qui est établi en fin d'année ou la mise en place de solutions simples, adaptées à chaque exploitation et accessibles à tous.

Le bilan fourrager se réalise chaque année, qu'il y ait déficit ou pas, pour toutes les matières récoltées (ensilage, enrubannage, foin...). Les besoins en alimentation sont également évalués par catégorie d'animaux. Un plan de rationnement peut être adapté aux besoins spécifiques de chaque exploitation. « S'il y a un déficit en fourrages, nous étudions des solutions comme l'achat de compléments, de sous-produits ou la diminution des effectifs en vendant les animaux plus tôt », explique Yvan Lagrost, conseiller spécialisé en fourrages à la Chambre d'agriculture. « Cette année, les éleveurs ont remarqué très tôt que les récoltes allaient coïncider. En vaches laitières, ils ont anticipé en achetant du maïs sur pied quand ils ont constaté que les rendements de leurs parcelles seraient mauvais. Certains ont acheté du foin sur pied. D'autres ont ressemé des cultures fourragères dérochées début août pour récolter en fin d'année. » Enfin, il restait des stocks fourragers de l'année 2014, qui vont venir compléter les faibles récoltes 2015.

PLANIFIER LES SOLUTIONS

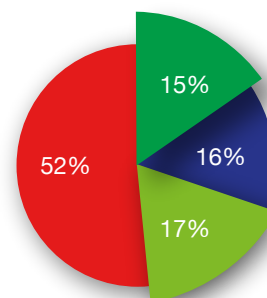
« Il est nécessaire de concevoir des systèmes fourragers plus robustes dans le temps pour limiter les achats avec des cours très fluctuants et donc imprévisibles », ajoute Yvan Lagrost. L'alimentation est en effet le premier poste de charges opérationnelles dans les élevages. Plusieurs possibilités sont envisageables et combinables : réaliser des apports précoces et fractionnés d'azote ; caler le système fourrager en prévoyant des surfaces à faucher, d'autres pâturées en comptant 30 à 50 ares par vache en fonction du potentiel des prairies ; prévoir du stock d'avance pour éviter d'acheter avec des cours hauts (exemple : en 2011, le foin est monté à 250 € la tonne en fin d'hiver au lieu de 80 € en cours normal) ; sélectionner des couverts fourragers productifs ; réaliser des semis de prairies sous couvert de



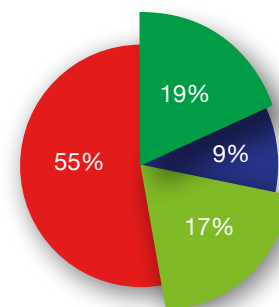
céréales associées à des protéagineux récoltés immatures ; cultiver de la luzerne pour les ovins et caprins ; installer des rotations de pâtures...

La Chambre d'agriculture accompagne déjà de nombreux exploitants sur la plupart de ces initiatives, organise des formations notamment sur l'enrubannage ou la luzerne et réalise des essais avec le concours de plusieurs agriculteurs sur les couverts ou les pâturages tournants.

LES CHARGES OPÉRATIONNELLES EN BOVINS VIANDE



Analyses marges brutes du Cher 2014



Données : réseau d'élevages charolais 2014

■ Frais alimentation ■ Frais surfaces fourragères
■ Frais vétérinaires ■ Frais élevage



Diversification et stockage

Le GAEC de **Morgan Bigot** et de son associé **Pascal Bonnet**, à Méreau, fait partie des six exploitations qui ont travaillé avec la mission calamités agricoles afin d'évaluer l'impact de la sécheresse sur les fourrages et les troupeaux.

Terre d'ambitions : pourquoi développer une telle stratégie de stockage ?

Nous sommes dans une zone fragile. Les sols peuvent rapidement se gorgier d'eau, comme au printemps. Les couverts ne prennent pas et nous avons moins de fourrages. Il est donc essentiel pour nous de stocker tout ce que l'on peut avec une avance minimum de 30%. Ça se traduit parfois avec un stock de 60% pour nos récoltes. Là, on a encore du stock de 2014 et même de 2013 pour le foin. Pour cette année, notre perte est de 60% à 70% sur le maïs. Nos 13-14 TMS/ha habituelles sont passées à 3,5 TMS/ha. On a du acheter 15 ha de maïs sur pied et faucher du foin chez un voisin.

Terre d'ambitions : comment gérez-vous ces stocks ?

Nous avons 200 animaux dont 80 laitières et nous produisons 130 ha en colza-blé-orge-triticales et 130 ha en surface fourragère, maïs, prairies permanentes et temporaires, luzerne. Nous stockons sur 1 ha la majorité des ensilages dans des silos couloirs sur le site de l'exploitation. Un silo taupinière est réalisé en complément dans un coin de prairie car nos



« Nous devons être le moins dépendant possible »

stocks sont conséquents. Les foin, enrubannages et paille sont récoltés en balle ronde. En paille nous sommes auto-suffisants et notre fumier est réutilisé, nous redonnons à la terre ce qu'on lui prend. C'est à ma génération de revenir à l'essentiel.

Terre d'ambitions : quels sont vos autres choix pour être autonomes ?

Nous avons fait le choix d'implanter 10 ha de Ray-grass en dérobée qui répondront aux besoins pour la période estivale. Là, on est juste, en flux tendu. Mais on est déjà dans

l'optique de refaire nos stocks. En août, j'ai semé 8 ha de luzerne, ce qui nous permettra de réaliser entre deux et quatre coupes selon la pousse. Et puis nous retournons régulièrement les prairies pour les renouveler.

Terre d'ambitions : comment avez-vous collaboré avec la Chambre d'agriculture concernant la sécheresse ?

Mon exploitation, avec cinq autres, a servi de support d'expertise pour la mission calamités agricoles. Étaient présents Valérie Leroux pour les coûts de production, Yvan Lagrost pour les fourrages et une élue, Pascale Joyeux. Fin août, ils ont estimé les pertes de fourrages, l'ensilage sur pied, la luzerne. Ils ont constaté la baisse de production laitière due à la chaleur et nous avons visité les prairies qui, chez moi, sont moyennement dégradées.

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES AGRICOLES

Avec le concours de plusieurs éleveurs, la Chambre d'agriculture teste différentes solutions pour optimiser et sécuriser l'alimentation des troupeaux avec des résultats très satisfaisants.

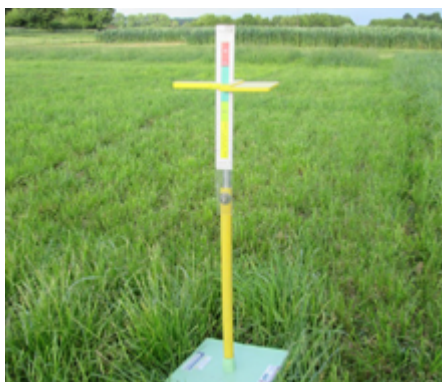
LE PROGRAMME HERBE ET FOURRAGES

Comme son nom l'indique, cette opération a été lancée dans 6 départements de la région Centre-Val de Loire afin d'accompagner les éleveurs bovins lait, bovins viande, ovins et caprins vers une meilleure gestion de l'herbe et des fourrages. Dans le Cher, ce programme est en test sur six fermes pilotes et cinq conseillers y participent.

L'enjeu est considérable puisqu'il vise plusieurs objectifs :

- assurer l'autonomie fourragère des exploitations ;
- limiter les achats de protéines, diminuer la part de céréales dans les rations ;
- favoriser des systèmes fourragers durables et économes en intrants ;
- sécuriser la conduite des systèmes fourragers en leur apportant plus de robustesse.

Le programme s'appuie notamment sur la rotation des prairies. « La première étape consiste, au printemps, à établir une zone de pâture et à la scinder en plusieurs paddocks, grâce à des clôtures électriques, en veillant à ce que chaque paddock ait un point d'eau » explique Yvan Lagrost. Cela va permettre une gestion quantitative et qualitative des prairies. Pour la qualité, la méthode des sommes de températures est utilisée. C'est également un bon indicateur pour les récoltes. Le cumul débute à partir du 1^{er} février. La mise à l'herbe s'effectue entre 300° et 350°, 550° marque la fin du déprimage et entre 600° et 700° la fauche peut être



réalisée pour un ensilage précoce. Côté quantitatif, la mesure de la hauteur d'herbe avec un herbomètre est aussi simple qu'efficace.

Veiller à la portance du terrain est primordial. Lors de printemps humides, il faut décaler les dates de mise à l'herbe, voire bloquer les animaux sur un paddock.

La communication sur le programme est très complète avec un site Internet dédié, un relais sur le site de la Chambre d'agriculture, des lettres d'informations et des flashes dans L'information agricole du Cher.

PLACE À LA LUZERNE

La luzerne fait l'objet de toutes les attentions, car elle possède de nombreuses qualités. Tout d'abord, elle résiste bien à la sécheresse, avec un bon enracinement, elle nécessite un niveau très faible d'intrants et elle permet jusqu'à quatre coupes par an. Sur le plan nutritif, elle apporte beaucoup de protéines, elle est riche en calcium et favorise la rumination ce qui est un vrai facteur santé pour l'animal. C'est une culture à part entière avec ses spécificités, c'est pourquoi des formations de deux jours sont organisées pour optimiser le rendement et mieux connaître la culture de la luzerne.

Les enjeux sont importants autour de cette fourragère d'avenir. « Dans le Cher, un GIEE Luzerne se met en place », précise Yvan Lagrost. Cette action consiste à



mettre en relation des éleveurs caprins de la zone Chavignol demandeurs de luzerne produite sur la zone avec des céréaliers qui envisagent de semer de la luzerne pour un gain agronomique à l'échelle de la rotation. Tout ceci est en cours d'organisation.

DES CULTURES INNOVANTES


Depuis 2011, pour faire face à la sécheresse, certains agriculteurs réalisent des cultures dérobées, de courtes durées, intercalées entre deux autres cultures. Dans le Cher, l'Indre et le Loiret, des expérimentations sont réalisées avec différents mélanges de couverts fourragers : Ray-grass italien, trèfle incarnat, seigle fourrager, vesce, trèfle squarrosom, trèfle flèche... Les évaluations sont établies en récolte précoce et tardive. Dans les essais réalisés à l'EARL Civade à Augy-sur-l'Aubois, le mélange des six semences donne de bons résultats en récolte tardive (7 TMS/ha) sans apport d'azote.

Autre essai à surveiller de près : la récolte immature de méteil basée sur des mélanges céréales-protéagineux (avoine triticale, vesce, pois fourrager, pois protéagineux, féverole). Les essais ont débuté dans le Cher en octobre 2015 avec une récolte prévue pour le printemps. Dans d'autres régions, les éleveurs sont très satisfaits de ce type de culture, car il présente en plus de l'intérêt alimentaire un intérêt agronomique important : effet structure, diminution de la pression maladie, effet césure sur les adventices...

Pour plus d'informations :

Contactez Yvan Lagrost
à la Chambre d'agriculture
Tél. : 02 48 23 04 36

Email : y.lagrost@cher.chambagri.fr

 www.herbe-fourrages-centre.fr ■



Des essais prometteurs

Installé depuis un an et demi à Augy-sur-l'Aubois, **Clément Civade** engraisse une centaine de taurillons toute l'année. Il collabore avec la Chambre d'agriculture sur des essais de fourrages en cultures dérobées d'hiver.

Terre d'ambitions : pourquoi participer à des essais ?

J'ai commencé avec une vingtaine de taurillons et j'ai monté un bâtiment d'engraissement pour une centaine de bêtes pour pouvoir les engraisser toute l'année. À cela, s'ajoutent aussi les vaches allaitantes. Les besoins en alimentation m'amènent à chercher des solutions efficaces, des espèces fourragères avec un bon rendement. En plus cette année, nous avons été déficitaires en récolte. Il fallait que l'on fasse du maïs avec un couvert obligatoire, car nous sommes en zone vulnérable. Mon père travaillait déjà avec la Chambre d'agriculture. Nous avons des intérêts communs.

Terre d'ambitions : quelles sont les contraintes pour vous ?

Tout d'abord, c'est un travail énorme d'implanter les parcelles d'essais. Là, nous avons sept modalités qui ont été testées. Il faut préparer les sols, border les zones, surveiller davantage la pousse. Nous y avons passé des journées avec les techniciens de la Chambre d'agriculture, dont Yvan Lagrost. C'est vraiment un travail d'équipe où chacun participe activement de la réflexion à la mise en place. On a même prêté



« Un travail d'équipe porteur de résultats »

un congélateur pour stocker les échantillons prélevés. Mais on en tire énormément d'informations.

Terre d'ambitions : quels sont les résultats ?

Nous avons semé sept associations à partir de Ray-grass italien, trèfle incarnat, seigle fourrager, vesce, trèfle squarrosom, trèfle flèche. Nous avons semé en septembre et fait une récolte début mai. Le Ray-grass seul n'est pas assez nutritif. Le Ray-grass - trèfle incarnat reste la valeur sûre avec un peu d'apport azoté.

Terre d'ambitions : et maintenant que prévoyez-vous de faire ?

Nous allons ressemer Ray-grass - trèfle incarnat en changeant le dosage du mélange. On va mettre plus de légumineuses pour avoir une meilleure valeur nutritive. Mon but c'est d'utiliser le moins possible d'azote donc l'an prochain on étudiera pour semer d'autres mélanges. Les six espèces ensemble donnent de bons résultats sans azote. En vaches allaitantes, nous n'apporterons presque plus de concentré, au mieux un peu de céréales, elles seront alimentées avec les cultures fourragères dérobées et les taurillons au maïs ensilage.

Bienvenue à la ferme Un succès très connecté

Depuis 1988, le réseau d'accueil et de vente à la ferme a su garder sa place de leader en valorisant les idées innovantes de ses adhérents, mais surtout en surfant sur une communication en constante évolution et en multipliant des partenariats tout aussi novateurs.

Dès sa création, en 1988, Bienvenue à la ferme a permis à des agriculteurs de créer de nouveaux débouchés. L'initiative a tout de suite séduit les consommateurs qui sont aujourd'hui accueillis par 10 000 exploitants dans toute la France. Dans le Cher, 50 fermes offrent une diversité incomparable de produits fermiers et des prestations alléchantes et innovantes comme des « repas tout truffe », un parcours de découverte des cinq sens, un swing golf, des hébergements en roulettes... Quelques-uns initient même leurs visiteurs à leur métier.

UNE VISIBILITÉ FORTE, POSITIVE ET CONNECTÉE

Le succès de Bienvenue à la ferme repose sur une recette infaillible : un réseau structuré, une charte de qualité, des exploitants motivés par les relations nouées avec leurs clients, mais également une communication qui ne laisse rien au hasard. Hormis les 8 000 guides distribués dans le Cher, l'opération portes ouvertes en avril, la marque a misé sur un site Internet performant (avec une page par adhérent permettant un accès facile pour les mises à jour), une application smartphone et 20 spots télévisés diffusés sur M6 en 2014. Enfin libre à chacun de suivre les actualités du réseau et de grossir les 22 389 fans de la page Facebook nationale ou les followers du compte Twitter national avec ses 3 342 abonnés.

Les opérations de commercialisation se sont, elles aussi, renforcées avec la marque Marchés des Producteurs de Pays. Afin d'augmenter leur visibilité, Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays ont instauré une synergie renforcée tant en matière de communication que de commercialisation. Un premier marché est en test à la Maison de retraite de Bellevue à Bourges, le dernier vendredi de chaque mois. Le lien est établi entre les résidents, les producteurs, les riverains, les salariés du quartier Aéroport. Citons également le

Drive fermier Bienvenue à la ferme qui se développe dans le Cher avec deux points de retrait.

INITIATION DES PARTENARIATS POUR LES ADHÉRENTS


Enfin, Bienvenue à la ferme assoit sa réussite avec une quinzaine de partenariats nationaux conclus depuis 2011 afin de simplifier le quotidien des adhérents, à commencer par des réductions tarifaires. Citons Vitogaz, société spécialisée dans l'achat, le transport, le stockage et la distribution de pétrole liquéfié, ZEP industrie, qui distribue une gamme de produits de propreté et d'hygiène ou encore le Petit Forestier, spécialisé dans la location de véhicules professionnels et meubles frigorifiques.

Dernier en date, le partenariat avec le service ChronopostFood qui va permettre de dynamiser le commerce vers les particuliers. Ce service, innovant et unique en France, est assorti de remises importantes négociées par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture : 40% sur le tarif de base, enlèvement gratuit sur l'exploitation.


Enfin depuis septembre, les adhérents de la marque accèdent à la plateforme de financement participatif Miimosa réservée aux projets agricoles de diversification.

Et pour adhérer ? C'est simple, une adhésion avec une procédure d'agrément et une visite de votre exploitation coûte entre 100 et 260 €. Et vous hésitez encore ?

Pour plus d'informations :

Contactez Delphine Delaître
à la Chambre d'agriculture
Tél : 02.48.80.04.81
Email : d.delaître@cher.chambagri.fr
 www.bienvenue-a-la-ferme.com



 La marque innove pour les adhérents et les consommateurs



Une marque de qualité pour valoriser les produits

Odile et Philippe Piet arborent le panneau Bienvenue à la ferme à l'entrée de leur bâtiment, près de Dun-sur-Auron. De la production à l'accueil, leur exigence de qualité correspond parfaitement à l'esprit de la marque.



Terre d'ambitions : pourquoi avoir rejoint le réseau Bienvenue à la ferme ?

Nous sommes à Oudon depuis trois générations et nous produisons blé, colza, orge. Il y a quatre ans, nous voulions faire de la farine pour nous diversifier et après une réflexion familiale nous avons fait un bâtiment spécifique, avec un moulin neuf, en bois, qui est un bel outil. Idéal pour

accueillir du public. Bienvenue à la ferme c'était une évidence, d'autant que les abords du bâtiment sont propres et que les visiteurs passent devant le vieux moulin dont la roue tourne à nouveau.

Terre d'ambitions : comment gérez-vous les visites ?

Nous avons les portes ouvertes de Bienvenue à la ferme, suivant le calendrier national, nous participons à L'été des entreprises et nous venons de rejoindre la plateforme d'achat Agrilocal. S'il fait beau, nous installons des tables dehors et nous proposons des gâteaux faits avec notre farine, un verre, un thé... Nous avons aussi une salle que nous finissons de décorer. Bien sûr, nous faisons visiter notre installation et nous montrons le circuit de fabrication, également sur demande pour des groupes.

Terre d'ambitions : quels bénéfices en tirez-vous ?

D'abord un contact avec des personnes qui ont envie de produits de qualité. Je leur explique comment est faite notre farine, sans aucun additif, avec des variétés anciennes que nous avons sélectionnées et récoltées sur l'exploitation. Ils comprennent pourquoi notre farine est légèrement grise. Sur les marchés, le salon gastronomique de Bourges, ou sur les points de vente, les gens reconnaissent le logo de Bienvenue à la ferme et cela valorise notre produit et notre travail. Aujourd'hui, nous constatons une bonne évolution des ventes vers les particuliers et les professionnels.

Quand un éleveur innove avec un cours de découpe

En reprenant la Ferme de la Chênaie à Foëcy, **Christophe Voinot** a ouvert les portes de l'exploitation familiale à une activité tendance et prisée des gourmands à cette période : la découpe du canard et préparation de foie gras.



Terre d'ambitions : d'où vient cette idée d'atelier ?

En m'installant en 2005, j'ai développé « l'activité canard » après un stage dans le Lot. On a pu utiliser la marque Bienvenue à la ferme presque en même temps. Nous avions déjà l'habitude de recevoir des visiteurs et il y a quatre ans, un comité d'entreprise m'a demandé

si j'organisais des ateliers pour apprendre à préparer un canard. J'ai dit oui tout de suite. Plus besoin de faire de la publicité autour de ces ateliers, le bouche-à-oreille fonctionne bien aujourd'hui grâce à notre présence sur le marché de Vierzon avec le célèbre logo et sa petite fleur.

Terre d'ambitions : comment vous organisez-vous ?

Je prends des groupes de huit personnes maximum. Les canards sont préparés et attendent en chambre froide. Après nous avons 2h30 / 3h pour le préparer dans le laboratoire. Je demande juste à chacun d'apporter une petite terrine pour y mettre le foie gras. J'en profite pour expliquer

qu'ils sont nourris avec les grains récoltés sur l'exploitation et comment ils sont gavés.

Terre d'ambitions : concrètement qu'apprennent vos visiteurs ?

Ils ne plument pas. Je leur montre comment découper les beaux morceaux, comment dénervé les foies, ce qui n'est pas simple, car ils sont froids et se cassent, comment préparer des rillettes avec les petits morceaux. Tout est valorisé. On assaisonne les foies gras et ils n'auront plus qu'à les cuire en rentrant. Et chacun repart avec les recettes et son canard dans un sac. Les apprentis volaillers sont ravis du résultat et pensent déjà à leur après-midi en cuisine.

EN BREF...

C'EST BON POUR LE CLIMAT

Dans le cadre de la COP 21, le réseau des Chambres d'agriculture a souhaité mettre en avant la contribution des agriculteurs à la lutte contre le réchauffement climatique. Un logo et un slogan invitent les citoyens à visualiser des projets « c'est bon pour le climat ». Cette démarche a été déployée dans le Cher avec l'organisation d'un rallye des énergies dans 13 exploitations.



Pour plus d'informations :

Contactez Pierre-Guillaume Cuissinat
à la Chambre d'agriculture
Tél : 02 48 23 04 63
Email : p.cuissinat@cher.chambagri.fr

S'ÉQUIPER ET SE PROTÉGER C'EST INCONTOURNABLE, ÉPI C'EST TOUT

La santé des plantes et la production agricole nécessitent l'utilisation de produits phytosanitaires. Ces produits ont des règles d'usage que les agriculteurs connaissent bien. Pour encourager l'utilisation du matériel de protection la MSA, les coopératives et les négociants, avec la Chambre d'agriculture ont préparé des kits avec un slogan « s'équiper et se protéger c'est incontournable, ÉPI c'est tout ». Ces kits sont disponibles chez tous les distributeurs du Cher.



Pour plus d'informations :

Contactez Tiphaine Langlet
à la Chambre d'agriculture
Tél : 02 48 23 04 46
Email : t.langlet@cher.chambagri.fr

DES PRODUITS À LA PORTÉE DES CONSOMMATEURS

La Chambre d'agriculture du Cher a expérimenté avec la ville de Bourges et l'EHPAD de Bellevue la mise en place d'un marché de producteurs au sein d'un établissement accueillant des personnes âgées. Ce marché a rempli toutes ses promesses, faisant venir dans cet établissement des consommateurs du quartier et des environs de Bourges venus à la rencontre de producteurs.

Cette initiative sera poursuivie en 2016, de même que le marché fermier de Noël organisé à la Chambre d'agriculture.



Pour plus d'informations :

Contactez Cécilia Monville
à la Chambre d'agriculture
Tél : 02 48 23 04 45
Email : c.monville@cher.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHER

Chambre d'agriculture du Cher

Z.A. du Détour du Pavé
2701, route d'Orléans
18230 Saint-Doulchard
Tél. : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43

Email : accueil@cher.chambagri.fr

